



Swisscom: dividende stable de CHF 22 par action

Lors de l'Assemblée générale de Swisscom qui a eu lieu ce jour à Fribourg, les actionnaires ont approuvé toutes les propositions du Conseil d'administration. Ils ont décidé de maintenir un dividende de CHF 22 par action, comme l'an dernier. L'Assemblée a donné décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe pour l'exercice 2012.

La 15^e Assemblée générale de Swisscom SA a réuni à Fribourg 1 125 actionnaires représentant 85,9% des voix. Fin 2012, le nombre total des actionnaires enregistrés de Swisscom était d'environ 68 000.

Stabilité du chiffre d'affaires et du résultat d'exploitation sur une base comparable – nombre de clients en hausse

Le président du Conseil d'administration, Hansueli Loosli, se félicite des succès remportés par Swisscom en 2012: «Malgré une pression élevée sur les prix et une forte concurrence, nous affichons un chiffre d'affaires et un résultat d'exploitation pratiquement stables sur une base comparable, et nous sommes parvenus à renforcer notre position sur le marché. En Suisse, la croissance est principalement due aux activités liées aux accès Internet et à la télévision, comme lors des exercices précédents. Nous avons gagné beaucoup de nouveaux clients dans ces deux secteurs. De plus, l'exercice 2012 a été caractérisé par des investissements élevés dans le déploiement de la fibre optique et dans le réseau mobile de dernière génération 4G/LTE. Nous avons en outre lancé de nouvelles offres et de nouveaux plans tarifaires, tels que Natel Infinity, permettant de téléphoner et de surfer sur Internet en illimité. Notre filiale italienne Fastweb est de nouveau sur la bonne voie.»

Les actionnaires profitent d'un rendement du dividende d'environ 5%

Les actionnaires ont approuvé le rapport annuel, les comptes consolidés et les comptes annuels 2012. Ils ont en outre entériné la proposition du Conseil d'administration de fixer le dividende ordinaire à CHF 22 bruts par action, comme l'an dernier. A l'aune du cours boursier actuel, le rendement du dividende représente 5% environ. Le montant total du dividende



s'élève à CHF 1140 millions. Le 11 avril 2013, un dividende net de CHF 14.30 par action sera versé aux actionnaires, après déduction de l'impôt fédéral anticipé de 35%.

Avec le cours de change actuel de CHF 1.23 pour un euro, Swisscom table pour l'exercice 2013 sur un chiffre d'affaires de CHF 11,3 milliards, un EBITDA d'au moins CHF 4,25 milliards et des investissements de CHF 2,4 milliards. «Si les objectifs sont atteints, Swisscom envisage de nouveau de proposer, lors de l'Assemblée générale 2014, le versement d'un dividende de CHF 22 par action au titre de l'exercice 2013», a déclaré Hansueli Loosli.

L'Assemblée a donné décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe pour l'exercice 2012. Lors d'un vote consultatif, l'Assemblée a approuvé le rapport de rémunération.

Hansueli Loosli, Michel Gobet, Torsten G. Kreindl et Theophil Schlatter ont chacun été réélus pour un mandat de deux ans, tandis que Richard Roy l'a été pour un mandat d'un an. La semaine dernière, le Conseil fédéral avait déjà réélu Hans Werder au Conseil d'administration, en tant que représentant de la Confédération. Conformément aux statuts, le représentant de la Confédération au sein du Conseil d'administration de Swisscom SA n'est pas élu par l'Assemblée générale, mais par la Confédération.

<http://www.swisscom.com/assembleegenerale>

Fribourg, le 4 avril 2013